

CERTIFICAT DE SUPERFICIE

Loi 96-1107 du 18 décembre 1996 et décret n° 97-532 du 23 mai 1997.

A DESIGNATION DU BATIMENT	
Nature du bâtiment : Local commercial Nombre de Pièces : Etage : RDC Numéro de lot : 502 Référence Cadastre : NZ - 579	Adresse : Le Phare 455 Promenade des Anglais 06200 NICE Propriété de : VILLE DE NICE 5 rue de l'Hotel de Ville 06364 NICE Cedex 4 Mission effectuée le : 10/04/2018 Date de l'ordre de mission : 06/04/2018 N° Dossier : 33142 C

Le Technicien déclare que la superficie du bien ci-dessus désigné, concerné par la loi 96-1107 du 18/12/96 est égale à :

Total : 261,39 m²

(Deux cent soixante et un mètres carrés trente-neuf)


B DETAIL DES SURFACES PAR LOCAL

Pièce ou Local	Etage	Surface Loi Carrez	Surface Hors Carrez
Bureau n°1	RDC	17,17 m ²	0,00 m ²
Bureau n°2	RDC	63,08 m ²	0,00 m ²
Débarras n°1	RDC	5,99 m ²	0,00 m ²
Bureau n°3	RDC	119,04 m ²	0,00 m ²
Bureau n°4	RDC	32,66 m ²	0,00 m ²
WC n°1	RDC	2,90 m ²	0,00 m ²
WC n°2	RDC	3,60 m ²	0,00 m ²
Bureau n°5	RDC	16,96 m ²	0,00 m ²
Réserve 1	1er SS	0,00 m ²	20,44 m ²
Réserve 3	1er SS	0,00 m ²	23,24 m ²
Total		261,39 m²	43,68 m²

Annexes & Dépendances	Etage	Surface Hors Carrez
Local technique	RDC	7,50 m ²
Réserve 2	1er SS	45,82 m ²
Total		53,32 m²

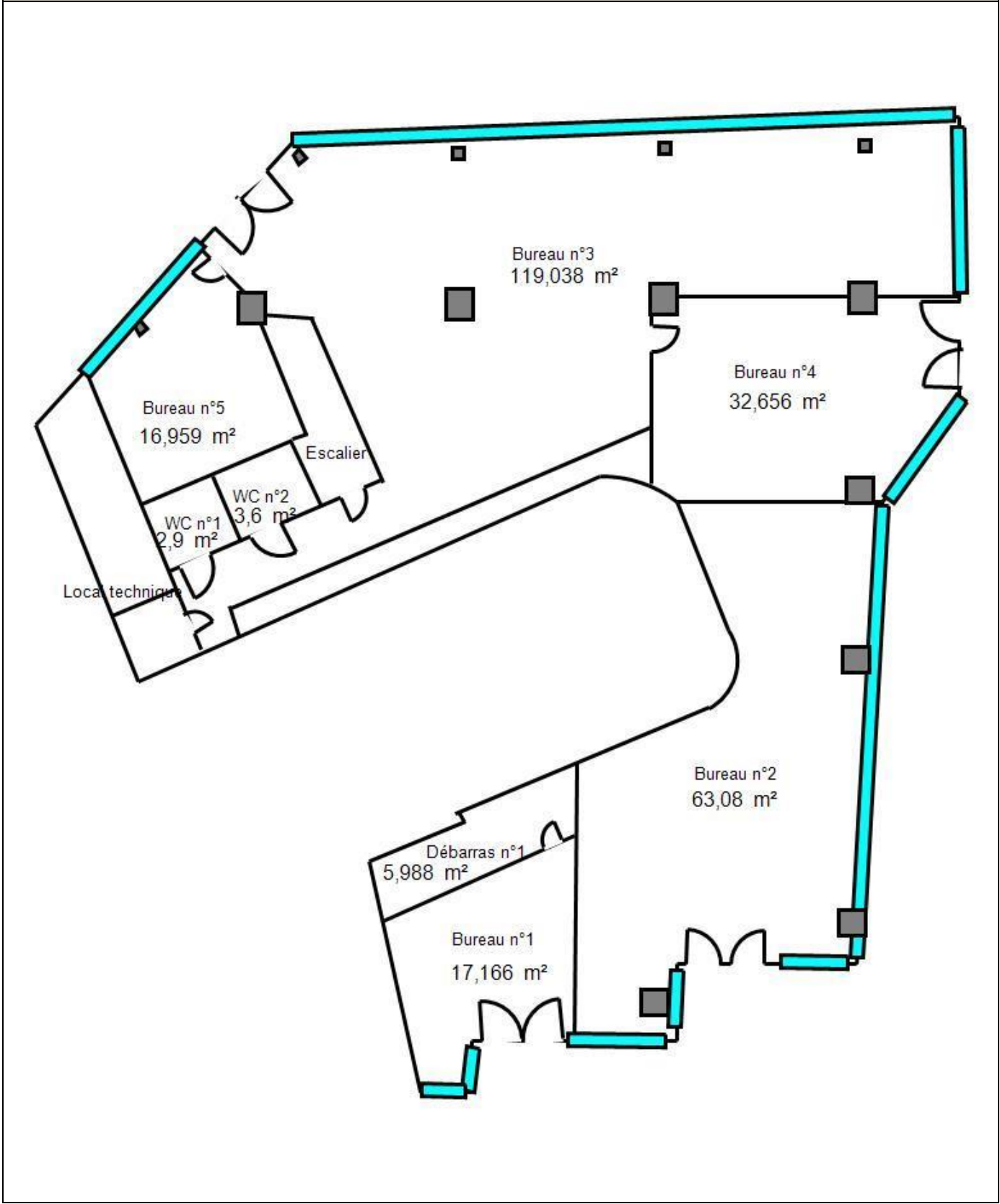
La présente mission rend compte de l'état des superficies des lots désignés à la date de leur visite. Elle n'est valable que tant que la structure et la disposition des pièces ne sont pas transformées par des travaux. La vérification de la conformité au titre de propriété et au règlement de copropriété n'entre pas dans le cadre de la mission et n'a pas été opérée par le technicien. Le présent certificat vaut uniquement pour le calcul de la surface totale. Le détail des surfaces ne vous est communiqué par EX'IM AZUR qu'à titre indicatif.

Le présent rapport ne peut être reproduit que dans son intégralité, et avec l'accord écrit de son signataire.

Le Technicien : Adriano RIZZANTE	à NICE, le 10/04/2018 Nom du responsable : WEGENER Matthias
	

DOCUMENTS ANNEXES

Croquis N°1



Croquis N°2

